



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 septembre 2016

# Communiqué de presse

Les déclarations de candidatures, pour **l'élection des membres et des délégués** de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** de la Martinique, seront reçues à la Préfecture - Rue Louis Blanc - Bureau des Élections, du **vendredi 16 septembre 2016 au vendredi 23 septembre 2016 à 12 heures** aux heures d'ouverture des bureaux :

- Les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16h 30.
- Les mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12h 30.
- Le vendredi 23 septembre de 8 h 30 à 12h 00

Les documents nécessaires aux déclarations des candidatures sont disponibles au Bureau des Élections et sur le site de la préfecture : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr) rubrique « Élections » (consultables dès le 16 septembre 2016).

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
[nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*